Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212901987-20251216-2025_6_09B-DE

MAIRIE

DE

PLOUIDER

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLOUIDER
N° 2025-6-09

Séance du 16 Décembre 2025

Date de convocation : 11 Décembre 2025

Membres en exercice :	**16**
Présents :	**13**
Procuration :	**2**
Votants :	**15**

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre, le Conseil Municipal de PLOUIDER, est convoqué en Mairie, pour le seize Décembre deux mil vingt-cinq.

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de PLOUIDER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. René PAUGAM, Maire.

Etaient présents : M. PAUGAM René, Maire - M. ABIVEN Daniel - Mme LAGADEC Marylène – M. SIMON Stéphane - Mme CORLOSQUET Karine - M. MAZE David, adjoints au Maire - Mme LE LUHANDRE Marie-Yvonnick - M. SIMON Bernard – M. BOSSARD Pierre - M. MERCIER Tristan - Mmes SEGALEN Nathalie - M. GUEGUEN Maxime – M. LE JEUNE Clément. Mme BESSON Camille

Etaient absents : M. BOSSARD Pierre a donné procuration à m ; Daniel ABIVEN – Mme WIERZBICKI Carine a donné pouvoir à M. Stéphane SIMON - M. BIHAN-POUDEC Dimitri.

Secrétaire de séance : M. SIMON Stéphane

MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR DU PERSONNEL

Le précédent règlement intérieur est entré en vigueur en 2017. Il y a lieu de le mettre à jour avec les nouvelles règlementations notamment en temps de travail suivant la loi de 2019 et compte tenu des règles d'hygiène et sécurité qui ont évoluées. Ce règlement intérieur inclus désormais ainsi un règlement temps de travail par rapport à ce qui se pratique déjà au sein de la commune, les informations relatives aux autorisations spéciales d'absence et le remboursement des frais de déplacement.

Les agents ont été consultés par le biais des responsables de service et l'agent en charge des ressources humaines. Le projet leur a été présenté le 2 décembre.
Date d'entrée en vigueur : 01/01/2026
Cette mise à jour a été validée à l'unanimité par le Comité Social Territorial départemental le 25/11/2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- APPROUVE, la mise à jour du règlement intérieur du personnel.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire

MAIRIE de PLOUIDER (Finistère)